

# BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES

*Option systèmes énergétiques et fluidiques*



Prérequis :  
**Bac**



Durée :  
**2 ans**



Formation  
rémunérée



Formation  
en alternance



Réseau d'entreprises  
partenaires

Le titulaire du **BTS MS** est spécialiste de la maintenance d'équipements très divers : chauffage, climatisation, froid, sanitaires, systèmes d'énergies renouvelables, etc. Il est capable de détecter un dysfonctionnement sur les équipements, d'établir un plan de dépannage et de suivre la remise en service de l'installation.



## MON PROFIL

Être polyvalent et astucieux, apporter des solutions aux différents problèmes rencontrés quelles que soient les installations et les situations techniques. Lors du dépannage, le technicien de maintenance doit développer fortement l'analyse pour déterminer l'origine du problème. Sur les petites installations, il est amené à conseiller le client sur des solutions adaptées. Travailler en équipe en permanence avec du personnel technique. Être autonome.

## MÉTIERS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- Technicien de maintenance
- Chargé d'affaires
- Responsable d'exploitation
- Conseiller espace info-énergie

## LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

Entreprises d'installation des systèmes climatiques, frigorifiques et énergétiques, entreprises de production (service maintenance ou gestion des énergies), services techniques de bâtiments ou de complexes administratifs.

## LES FONCTIONS EN ENTREPRISE

- Réaliser des interventions de maintenance corrective et préventive sur des équipements énergétiques dans les applications variées telles que le chauffage, la climatisation, le froid, le sanitaire et les équipements des énergies renouvelables (PAC, cogénération,...)
- Organiser les activités de maintenance, définir la stratégie de maintenance, mettre en place ou optimiser l'organisation des activités de maintenance
- Améliorer la disponibilité des moyens et leur optimisation, proposer ou définir des axes d'amélioration, proposer ou concevoir des solutions d'amélioration
- Intégrer de nouveaux systèmes, contribuer à la prise en compte des contraintes de maintenance lors de l'évolution de l'installation, préparer et participer à la réception et à la mise en service des nouveaux biens
- Évaluer les coûts de maintenance
- Animer et encadrer des équipes d'intervention, assurer la communication interne et externe au service maintenance, animer une réunion de travail
- Améliorer la sûreté de fonctionnement, effectuer les réglages et les paramétrages, surveiller et contrôler le fonctionnement du bien, assurer la conduite de l'équipement



# BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES

## MA FORMATION

Enseignements Professionnels	Volume horaire hebdomadaire
------------------------------	-----------------------------

- |  |    |
|--|----|
| ■ Étude pluri-technologiques des systèmes  | 8H |
| ■ Organisation de la maintenance           | 2H |
| ■ Techniques de maintenance et de conduite | 4H |
| ■ Santé – Sécurité – Environnement         | 2H |

Enseignements Généraux	Volume horaire hebdomadaire
------------------------	-----------------------------

- |                                  |    |
|----------------------------------|----|
| ■ Culture Générale et Expression | 4H |
| ■ Langue vivante 1               | 3H |
| ■ Langue vivante 2               | 1H |
| ■ Mathématiques                  | 4H |
| ■ Sciences Physiques             | 6H |
| ■ Accompagnement Personnalisé    | 1H |

### Lieu de formation :

**ORLÉANS (45)**  
AFTEC Orléans  
TÉL. : 02 38 22 13 00  
info@formation-aftec.com

En savoir plus sur  
[www.formation-aftec.com](http://www.formation-aftec.com)

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro gestion de la production industrielle
- DNTS (Diplôme National de Technologie Spécialisé) maintenance nucléaire
- Prépa ingénierie industrielle

## MA RÉMUNÉRATION D'APPRENTI(E)

### > Barème 2019

	JUSQU'À 17 ANS INCLUS	DE 18 À 20 ANS INCLUS	DE 21 ANS À 25 ANS	26 ANS ET PLUS*
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%	100%
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61%	100%
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78%	100%

Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SMIC horaire brut s'élève à 10,03€, soit 1521,25 € mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires. \*Maximum 29 ans révolus.

## MON ACCOMPAGNEMENT : DEVENIR APPRENTI EN 4 ÉTAPES AVEC L'AFTEC



### Étape 1

- Remplir la préinscription sur le site [www.formation-aftec.com](http://www.formation-aftec.com), rubrique candidats/devenir apprenti.



### Étape 2

- Participer à une réunion d'information bimensuelle dans notre établissement.\*
- Retirer un dossier de candidature.
- Participer à une réunion métier.



### Étape 3

- Remettre le dossier de candidature.
- Prendre rendez-vous avec un chargé de Relation Clients qui vous accompagne dans la définition de votre projet professionnel.



### Étape 4

- Proposer votre candidature (CV + lettre de motivation) aux entreprises afin de signer un contrat d'apprentissage.

\*Consultez le calendrier des réunions sur notre site internet